



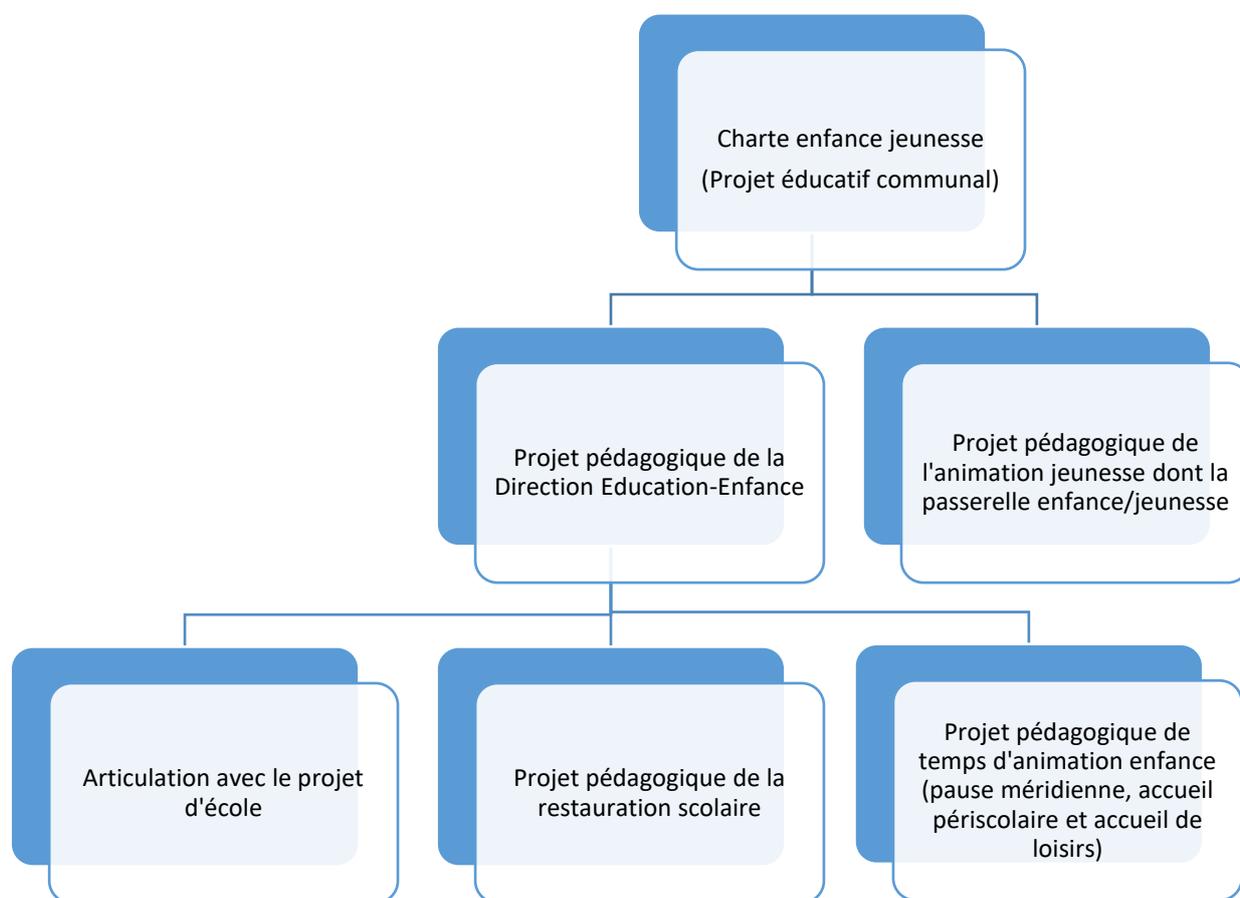
CHARTRE COMMUNALE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Préambule

Depuis plus de dix ans, la commune de Corcoué sur Logne a mis l'éducation au centre de ses priorités, considérant devoir prendre toute sa part de responsabilité dans le domaine éducatif.

La municipalité a non seulement une volonté de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées, mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en totale adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes. Ainsi, elle s'inscrit dans une démarche d'éducation partagée, au service de l'égalité des chances et de l'épanouissement de chaque enfant et chaque jeune, formalisée dans le cadre du Projet Educatif de Territoire.

La commune de Corcoué sur Logne a souhaité réunir des parents, des élus et des professionnels de l'enfance et de la jeunesse pour écrire collectivement une charte communale pour l'enfance et la jeunesse. Cette réflexion s'est poursuivie tout au long de l'année 2018 dans le cadre du Conseil communal de l'Enfance et la Jeunesse. Elle a pour objectif de définir ce que doit être un service enfance-jeunesse à Corcoué et ainsi, permettre aux équipes pédagogiques de concevoir leur projet pédagogique pour une mise en œuvre à la rentrée 2019.



Finalités des services Enfance-Jeunesse

Etre un lieu de vie permettant une continuité éducative entre tous les temps de l'enfant.

La notion d'éducation ne peut se concevoir de manière cloisonnée en fonction uniquement d'une approche par tranche d'âge ou champ d'intervention. Elle doit s'inscrire dans un processus de construction de l'individu, de la pré-natalité à l'entrée dans l'âge adulte. Pour mettre en œuvre ce processus, l'action communale doit donc s'appuyer sur un réseau d'acteurs, chacun ayant sa spécificité (tranche d'âge ; thématique d'intervention...). Le développement de partenariats locaux doit ainsi permettre la constitution d'un réseau d'éducation local et intergénérationnel. Ce réseau aura notamment pour objectif, de proposer des événements, projets, activités qui permettent à toutes les tranches d'âge de se retrouver autour d'un même sujet.

Etre un lieu ouvert à la diversité dans le respect des différences et des besoins de chacun

Etre un lieu de cohésion sociale, d'engagement et d'émancipation

La commune dispose de ressources sur le territoire, tant en termes de structures d'accueil, de soutien à la parentalité, que d'accompagnement de projets. Pour autant, les familles ne semblent pas toujours informées de la présence de ces ressources. Il y a donc à structurer un pôle ressource qui permette de diffuser l'information disponible, de collecter les besoins et d'accompagner les initiatives et expérimentations.

Objectifs éducatifs 2018-2020

Adapter et améliorer les conditions d'accueil des enfants et des jeunes

- Entretenir la cohérence entre les différents temps de l'enfant et du jeune
- Permettre un accueil le plus adapté possible des enfants et des jeunes porteurs de handicap
- Développer et renforcer l'interconnaissance entre les différents acteurs éducatifs
- Adapter les conditions matérielles pour des activités de qualité

Développer l'apprentissage de la vie citoyenne

- Contribuer à responsabiliser les enfants et les jeunes en favorisant l'expérimentation
- Développer la pratique d'activités permettant l'acquisition et la consolidation de compétences (savoir-faire et savoir-être) par la diversité de l'offre et l'ouverture à des pratiques alternatives
- Favoriser l'accès et l'accessibilité à la culture, aux sports et aux loisirs
- Contribuer à inculquer le respect de son environnement, de soi et des autres (adultes, enfants, jeunes)

Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable

La commune s'est dotée d'un projet environnement articulé autour de 4 axes de travail : eau, énergie, paysage, déchets. Chacun de ces axes répondent à des enjeux du territoire : économie d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre, reconquête de la qualité de l'eau, maintien et développement de la biodiversité, réduction des déchets.

En écho à ce projet environnement, le comité communal pour l'enfance et la jeunesse s'engage à conduire des actions qui répondent à ces enjeux.

- Sensibiliser aux économies d'eau et d'énergie ainsi qu'à la biodiversité de manière ludique et collective
- Développer la connaissance et la protection des milieux naturels locaux
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Inciter à la récupération et au détournement d'objets
- Privilégier des modes de déplacement alternatifs aux véhicules thermiques

Accompagner les futurs parents, les parents et les grands-parents dans leur fonction éducative

- Favoriser les échanges entre parents et, entre parents et enfants
- Permettre la mutualisation des expériences entre parents
- Faciliter l'accès à l'information et les échanges avec des professionnels de l'éducation
- Contribuer à la réussite scolaire à travers un soutien à la scolarité

Instances de concertation et d'éducation partagée

Le Comité communal Enfance-Jeunesse

Ce comité communal pour l'enfance et la jeunesse a pour mission de :

- Evaluer les actions éducatives conduites
- Etre force de propositions et contribuer à la politique éducative locale

Il est composé de parents et d'élue-s. La participation des jeunes est recherchée. En fonction des sujets, ils seront sollicités pour contribuer à la réflexion selon des modalités qui s'adaptent à leurs contraintes d'organisation et à leur autonomie.

La Commission inter-écoles

Son rôle est d'assurer le lien entre les deux lieux de scolarisation, de coordonner des projets communs aux deux écoles (cross solidaires, projets culturels...) et d'articuler les temps scolaire et périscolaire

La commission inter-écoles est composée par :

- Les directions des deux écoles
- Les représentants-tes des associations de parents d'élèves
- Les élu-e-s

Le comité de pilotage « parentalité »

Son rôle est de coordonner les différentes actions proposées sur le territoire communal.

Le comité de pilotage « parentalité » est composé par :

- Des parents et/ou des futurs parents
- Des acteurs éducatifs associatifs et professionnels des champs de l'accueil familial (petite enfance), de l'accueil collectif (petite enfance, enfance, jeunesse), du milieu scolaire...
- Des élus communaux

A noter : L'ensemble de ces instances fonctionnent avec l'accompagnement des personnels communaux, en fonction de leur domaine de compétences et en référence à leur fiche de poste.

Corcoué sur Logne, le 18 juin 2019